

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 3 octobre 2016, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Claudette Trudel-Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent : Jean-François Couture, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2016-10-318: Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-319 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles.

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. A) Adoption du règlement 341-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un

- règlement de modification du règlement de zonage.
B) Adoption du règlement 342-2016 : Règlement ayant pour objet d'adopter un règlement sur la gestion du skate parc.
8. Embauche et formation de nouveaux pompiers volontaires
 9. Formation sur la nouvelle réglementation «ronde de sécurité» pour les camionneurs.
 10. FQM/résolution d'appui sur le projet de loi no 106
 11. Nomination d'un nom de rue
 12. Demande de l'Association des propriétaires de chalets du lac du Jésuite pour de déneigement saisons 2017, 2018 et 2019.
 13. A) Demande d'utilisation de la salle Aubin/Viactive de Sainte-Thècle
B) Demande d'utilisation du Pavillon Desjardins/Responsable Service Garde Saint-Thècle
 14. Opération Nez Rouge/demande d'aide financière.
 15. AFEAS/demande de réparations dans leur local de l'Hôtel de Ville.
 16. Cotisation au Registre des commissaires à l'assermentation.
 17. Achat d'arbres et de lumières pour l'aménagement du devant de l'Église
 18. Soumissions reçues pour la pose de fenêtres à l'Hôtel de Ville.
 19. A) Achat de pneus pour le camion à ordures.
B) Achat d'une scie à béton
 20. Offre d'arpentage et de forage pour le prolongement d'eau potable (FEPTEU)
 21. Club de Golf le St-Rémi/Invitation aux municipalités – Trous gourmands (personnels dans le kiosque)
 22. Demande de prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Michel Sud
 23. Période de questions de l'assistance
 23. Affaires nouvelles:
 - A) Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb

- B) Demande de Raymond Mongrain
- C) Cotisation à la Chambre de Commerce de Mékinac
- D) Serge Groleau
- E) Bavaroise Sainte-Thècle
- F) Service d'incendie de Sainte-Thècle/distribution de détecteur de fumé

24. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-320: Adoption du procès-verbal des séances du mois de septembre 2016

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance reçue en septembre 2016

AQDR Mékinac

L'AQDR nous envoie le dépliant << Luites, espoirs et victoires>> permettant de mieux connaître l'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées.

Canadien National

Le CN nous informe du nouveau règlement que Transport Canada exige concernant le passage à niveau. La nouvelle réglementation nous informe des obligations du CN et des collectivités.

Carrefour Jeunesse-Emploi de Mékinac

Le CJE nous envoie un communiqué de presse nous informant que 17 jeunes ont travaillé cet été grâce à Desjardins jeunes au travail.

CDC Mékinac

La CDC Mékinac nous remercie d'avoir mise à leur disposition la Salle Aubin lors de la rentrée scolaire. Cela a permis à 368 enfants issus de 223 familles de Mékinac de se procurer le matériel scolaire de leurs enfants à prix abordable.

Centre intégré Universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-centre du Québec.

Le Centre nous recommande de tout mettre en œuvre pour que le responsable de démolition rencontre les normes³ en vigueur pour diminuer la mise en suspension de poussières impliquant de l'amiante dans l'air ambiante avant, pendant et après la

démolition.

Le Centre invite les personnes âgées de 65 ans et plus à participer au programme PIED. Dès janvier 2017 un programme sera prévu en raison de 2 fois semaine.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ nous envoie le compte rendu de la demande pour Georges Paquin Excavation, Terrassement et fils s.e.n.c. Elle autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'exploitation d'une sablière sur le lot 4 757 116.

Curriculum Vitae

Monsieur Alex Bronsard nous propose ses services comme pompier volontaire.

Poste Canada

Poste Canada nous remercie de notre patience et notre soutien durant la ronde de négociation collective.

Régie des Gestions et des Matières Résiduelles de la Mauricie

La RGMRM de la Mauricie nous envoie un chèque de remboursement pour la redistribution de la compensation de l'année 2014 pour la collecte sélective.

Transport Canada

Transport Canada nous envoie leur nouveau règlement sur les passages à niveau conformément à la Loi sur la sécurité ferroviaire. De plus, il nous informe sur les aides financière que nous pourrions avoir droit pour l'amélioration des passages à niveau.

RÉSOLUTION : 2016-10-321: Dépôt de la correspondance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois de septembre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-322: Approbation des comptes

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois de septembre 2016 au montant de 267 555.46 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance :

Michel Rheault demande des informations sur la fermeture du débarcadère du lac des Chicots.

Jocelyne Gervais demande où va les rejets de la vidange de roulotte. (Égout municipal)

Angèle Béland parle des travaux réalisés au à la branche du cour d'eau Francoeur.

Daniel Proulx demande le résultat du sondage pour le prolongement du réseau d'eau sur Saint-Pierre Nord, le Rang Saint-Georges et le Carré Cloutier.

Yvon Goulet demande si la municipalité prolongera le réseau d'égout sur le chemin Saint-Pierre Nord.

RÉSOLUTION : 2016-10-323: Adoption du règlement 341-2016

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le premier projet de règlement 341-2016 Modifiant le règlement de zonage 337-2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-324: Adoption du règlement 342-2016

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement 342-2016 intitulé Règlement sur la gestion du skate parc.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-325: Embauche et formation de nouveau pompiers volontaires

CONSIDÉRANT que trois nouveaux pompiers sont en probation depuis trois mois;

CONSIDÉRANT que le directeur du service d'incendie de la SISEM nous recommande d'engager officiellement ces trois pompiers volontaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Embauche les trois nouveaux pompiers volontaires suivants: Michaël Baril, Louis-Philippe Lafrenière et Marcelin Labrosse.
- Autorise l'envoi de ces trois nouveaux pompiers à la formation de Pompier 1 Section 1. Le coût de cette formation est de 1775.00 \$ par pompier plus le salaire et les frais de déplacement seront à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-326: Formation sur la nouvelle réglementation «ronde de sécurité» pour les camionneurs

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les employés municipaux qui détiennent un permis pour conduire un camion à suivre la formation sur

la nouvelle réglementation «ronde de sécurité» pour les camionneurs. Le coût de la formation, le salaire et les frais de déplacement seront à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-327: FQM/ résolution d'appui sur le projet de loi no 106

CONSIDÉRANT que le 7 juin 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), M. Pierre Arcand, rendait public le projet de *Loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives*;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus souvent soulevées par le milieu municipal notamment au regard de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire, de sécurité publique et civile, d'environnement et de développement durable portent sur le développement rapide des ressources énergétiques non renouvelables (gaz de schistes, substances minérales, pétrole conventionnel, etc.);

CONSIDÉRANT que le projet de Loi n° 106 n'introduit que peu de changements impliquant le milieu municipal;

CONSIDÉRANT que les MRC et les municipalités locales n'ont actuellement aucun pouvoir leur permettant de soustraire certaines zones à l'activité pétrolière et gazière afin d'éviter les conflits avec d'autres utilisations sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures échappent complètement à la planification territoriale des municipalités et des MRC et que les industries ont la possibilité d'exproprier des citoyens;

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités a présenté son mémoire en Commission parlementaire sur l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, le 17 août dernier;

CONSIDÉRANT qu'il nous apparaît pertinent d'impliquer activement le milieu municipal pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par les activités, ce qui n'est pas le cas du projet de Loi sur les hydrocarbures;

CONSIDÉRANT que dans son mémoire, la Fédération québécoise des municipalités demande notamment au gouvernement du Québec :

- d'abroger l'article 246 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire et l'urbanisme;
- de permettre aux municipalités locales et aux MRC de soustraire certaines zones à l'activité pétrolière et gazière afin d'éviter les conflits avec les autres usages du territoire;
- de décréter un moratoire de 5 ans sur le procédé de fracturation hydraulique;
- de désigner la MRC où le territoire de la licence d'exploration ou de production est circonscrit comme entité responsable de désigner les représentants du comité de suivi;
- de bonifier la partie de la redevance du programme de partage des redevances sur les ressources naturelles du MERN, qui compense les municipalités d'accueil pour l'ensemble des nuisances qu'elles subissent, tout en s'assurant que le développement du secteur des hydrocarbures ne se fasse pas au détriment de l'environnement, des régions et de l'ensemble des citoyens du Québec;

Il est proposé par : Jacques Tessier

Et appuyé par : Caroline Poisson

D'APPUYER les revendications du mémoire de la Fédération québécoise des municipalités concernant le projet de *Loi n° 106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives.*

TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à Monsieur Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à Monsieur Alain Thériens, porte-parole de l'opposition officielle en matière d'énergie et de ressources naturelles, à Madame Soucy Chantal, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'énergie, à Madame Manon Massé, députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques et à Monsieur Richard Lehoux, président de Fédération québécoise des municipalités.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-328: Nomination d'un nom de rue

CONSIDÉRANT que des gens veulent une adresse civique sur un chemin non nommé;

CONSIDÉRANT que la municipalité a le pouvoir de nommer les chemins de sa localité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme «chemin de la Cascade» lequel est un embranchement sur le chemin du Canton-de-le Jeune.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-329: Demande de l'Association de chalets du Lac du Jésusite pour le déneigement des saisons 2017-2018 et 2019

CONSIDÉRANT la demande de l'Association de chalets du Lac du Jésusite d'effectuer le déneigement des chemins donnant accès aux résidences et chalets;

CONSIDÉRANT que dans la municipalité de Sainte-Thècle, il y a environ quarante chemins privés menant à des résidences ou des chalets;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne fait aucun entretien d'hiver dans ces chemins;

CONSIDÉRANT que plusieurs de ces chemins sont difficiles d'accès;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'acquiesce pas à la demande de l'Association de chalets du Lac du Jésusite afin d'intégrer le déneigement des chemins des Cèdres, des Bouleaux, des Merisiers, des Sapins et des Érables au contrat d'entretien d'hiver de la municipalité pour les années 2017 et suivantes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-330: Demande d'utilisation de la salle Aubin/Viactive Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que Viactive est un organisme qui vise à faire bouger les gens;

CONSIDÉRANT que Viactive nous demande de leur prêter gratuitement la salle Aubin comme par les années passées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le prêt gratuit de la salle Aubin à l'organisme Viactive de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-331: Demande d'utilisation du Pavillon Desjardins/Responsable Service de Garde Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que la responsable du service de garde de Sainte-Thècle nous demande de leur prêter gratuitement le Pavillon Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le prêt gratuit du Pavillon Desjardins au responsable du service de garde Ste-Thècle pour le dévoilement d'une trousse pédagogique sur le développement langagier auprès des tout-petits et qui sera utilisée par la suite dans nos milieux de garde.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-332: Opération Nez Rouge/Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Opération Nez Rouge pour les activités de raccompagnements qui se feront au cours du mois de décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à Opération Nez rouge dans le cadre de leur campagne de financement 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-333: AFEAS/demande de réparations dans leur local de l'Hôtel de Ville

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise les réparations

dans le local de l'AFEAS soit changer le lavabo et une prise de courant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-334: Cotisation au Registre des commissaires à l'assermentation

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Renouvelle le numéro de Julie Veillette au Registre des commissaires lui permettant d'agir comme commissaire à l'assermentation
- Autorise l'adhésion de Valérie Fiset au Registre des Commissaires à l'Assermentation afin qu'elle obtienne un numéro.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-335: Achat d'arbres et de lumières pour l'aménagement du Centre-Ville

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Achète 5 lilas japonais de 70 mm de diamètre de Bulbi-Serres au prix de 325.00 \$ chacun plus taxes
- Achète 9 luminaires de Pierre Naud Inc. pour installer dans le gazébo au coût de 579.45 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-336: Soumissions reçues pour la pose de fenêtres à l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que des soumissions par invitation ont été envoyées à trois entrepreneurs pour la pose de fenêtres à l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT que aucune soumission a été déposée pour la pose de fenêtres à l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle retourne en soumission pour la pose de fenêtres à l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-337: Achat de pneus pour le camion à ordures

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle achète des pneus pour le camion à ordures de marque Firestone de Service de Pneus T.C. 2001 Inc. au montant de 4 931.23 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Achat d'une scie à béton

Cet achat est reporté à l'an prochain.

RÉSOLUTION : 2016-10-338: Offre d'arpentage et de forage pour le prolongement d'eau potable (FEPTEU)

CONSIDÉRANT que pour projet de prolongement du réseau d'eau potable, notre ingénieur nous demande de faire de l'arpentage et des forages;

CONSIDÉRANT que l'ingénieur a demandé des prix pour ces travaux;

CONSIDÉRANT que ces travaux doivent être effectués le plus rapidement possible afin de préparer les plans et devis en cas d'accord de la subvention dans le cadre du programme FEPTEU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte l'offre de Géomatique BLP au montant de 13 500.00 \$ plus taxes pour effectuer l'arpentage concernant le prolongement de l'eau potable sur les chemins Saint-Pierre Nord, Rang Saint-Georges, Carré Cloutier et le secteur Hervey Jonction de la Municipalité du Lac-aux-Sables.
- Accepte l'offre de EXP au montant de 9 045.00 \$ plus taxes pour effectuer les forages concernant le prolongement de l'eau potable sur les chemins Saint-Pierre Nord, Rang Saint-Georges, Carré Cloutier et le secteur Hervey Jonction de la Municipalité du Lac-aux-Sables.
- Cette acceptation est conditionnelle à l'obtention de l'aide financière du programme FEPTEU.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-339: Club de Golf le St-Rémi/invitation aux municipalités –trous gourmands (personnels dans le kiosque)

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle mandate le directeur général pour participer aux trous gourmands du Club de golf le St-Rémi et paie le coût de participation des exposant dans notre kiosque.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-340: Demande de prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Michel Sud (cout + ingénieur)

CONSIDÉRANT que deux propriétaires sur le chemin Saint-Michel Sud désirent être alimentés en eau potable par le réseau municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Mandate Patrice Bédard, ingénieur du service d'ingénierie de la MRC de Mékinac, pour préparer les plans et devis du prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Michel Sud.
- mandate l'ingénieur de la MRC de Mékinac, M. Patrice Bédard, pour présenter une demande d'autorisation au Ministère développement durable, l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour ces travaux de prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Michel Sud.
- confirme l'engagement de la municipalité de Sainte-Thècle, à transmettre au MDDELCC, au plus tard 60 jours après la fin des travaux, une attestation signée par un ingénieur quant à la conformité des travaux avec l'autorisation accordée

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Périodes de questions de l'assistance

Jeannot Baril demande la gratuité de la salle Aubin pour une soirée des Chevaliers de Colomb.

Luc Gravel dit de consulter un spécialiste pour l'aménagement paysager du devant de l'Église.

Claude Lesieur demande de faire respecter le règlement de nuisance.

David Plamondon demande s'il y a un règlement pour le skate-park et nous informe que la borne-fontaine devant l'Hôtel de Ville est derrière une clôture.

Affaires nouvelles :

- A) Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb
- B) Demande de Raymond Mongrain
- C) Cotisation à la Chambre de Commerce de Mékinac
- D) Serge Groleau
- E) Bavaroise Sainte-Thècle
- F) Service d'incendie de Sainte-Thècle/distribution de détecteur de fumé

RÉSOLUTION : 2016-10-341: Demande d'aide financière des Chevaliers de

Colomb

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb de Sainte-Thècle :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 150.00 \$ aux Chevaliers de Colomb.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-342: Demande de Raymond Mongrain

CONSIDÉRANT la demande de Raymond Mongrain de se brancher au réseau d'eau potable de la municipalité pour exploiter une cabane à sucre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise Raymond Mongrain à se brancher temporairement sur l'eau du Geai Bleu lors de la construction de sa cabane à sucre et pour la période du temps des sucres
- Autorise la création d'un droit de passage sur le terrain du Geai Bleu en sa faveur.
- Autorise le maire et directeur général/secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité la servitude pour le droit de passage.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-343: Cotisation à la Chambre de commerce de Mékinac

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adhère à la Chambre de commerce de Mékinac pour 2016-2017 au coût de 131.07 \$ taxes incluses

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-344: Demande de Serge Groleau/annulation de la vidange de fosse septique

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'annulation de la facture de la vidange de la fosse septique de M. Serge Groleau car il est en construction, n'a pas d'eau et la fosse septique n'est pas en fonction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-345: Demande d'aide financière de Bavaroise Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que Bavaroise Sainte-Thècle nous demande une aide financière pour défrayer la publicité de leur soirée du 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que les profits de Bavaroise Sainte-Thècle seront remis pour l'achat de matériel sportif et culturel pour les enfants de Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 500.00 \$ à Bavaroise Sainte-Thècle pour défrayer le coût de leur publicité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-346: Service d'incendie de Sainte-Thècle/Distribution de détecteurs de fumé

Il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat de 30 détecteurs de fumé pour distribuer à la journée porte ouverte du 15 octobre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2016
10-347:

Levée de la séance

À 20h47, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le mardi 11 octobre 2016, à 19 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
André Beaudoin, conseiller
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Est absent :

Caroline Poisson, conseillère

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Jean-Yves Piché et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2016-10-348: Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu leur avis de convocation par courriel pour la séance extraordinaire du 11 octobre 2016 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont signé un consentement à la procédure de convocation des séances extraordinaires du conseil municipal pour que les avis soient envoyés par courriel à leur adresse courriel ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents dans la municipalité renoncent à leur avis de convocation et ajoute trois autres sujets avant le point 6 à l'ordre du jour;

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par André Beaudoin et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 19 h et de traiter des points suivants :

1. Ouverture de la séance.
2. Résolution attestant les dépenses réalisées pour le programme de la TECQ 2014-2018.
3. Avis de motion pour décréter les travaux de prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Pierre Nord, Rang Saint-Georges, Carré Cloutier et le secteur Hervey-Jonction de la municipalité du Lac-aux-Sables.
4. Avis de motion pour la conclusion d'une entente avec la municipalité du Lac-aux-Sables pour la construction du réseau d'eau potable dans le secteur Hervey-Jonction.
5. Étude de propositions pour la tarification des travaux du prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Pierre Nord, Rang Saint-Georges, Carré Cloutier.

5.a Projet PIC 150 (Rénovation de l'Hôtel de Ville)

5.b Travaux de voirie sur le chemin Saint-Thomas

5.c Mandat à la SAMBBA (Prolongement d'eau potable)

6. Questions de l'assistance.

7. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-349: Présentation de la demande TECQ 2014-2018

Attendu que :

- la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018* ;
- la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Dépenses réalisées pour le programme TECQ 2014-2018

AVIS DE MOTION

Jacques Tessier donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance subséquente un règlement pour le prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Pierre Nord, le Rang Saint-Georges, le Carré Cloutier et le secteur Hervey-Jonction de la municipalité du Lac-aux-Sables ainsi qu'un emprunt au montant de 2 769 342 \$ soit 1 221 350 \$ pour Sainte-Thècle et 1 547 992 \$ pour Lac-aux-Sables et ce conditionnement à une aide financière de 2 298 553 \$ du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU).

AVIS DE MOTION

Jean-François Couture donne avis de motion à l'effet qu'il présentera à une séance subséquente un règlement pour conclure d'une entente avec la municipalité du Lac-aux-Sables pour la construction du réseau d'eau potable dans le secteur Hervey-Jonction.

Étude de propositions pour la tarification des travaux du prolongement du réseau d'eau potable sur le chemin Saint-Pierre Nord, Rang Saint-Georges, Carré Cloutier.

Proposition numéro 1 tous les terrains construits ou vacants seront chargés pour 1 unité.

RÉSOLUTION : 2016-10-350: PIC-150/Rénovation de l'Hôtel de Ville

CONSIDÉRANT que la municipalité demande une aide financière dans le cadre du programme PIC-150 du gouvernement du Canada pour rénover l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT que le programme PIC-150 subventionne les travaux proposés à 50% du coût;

CONSIDÉRANT que les travaux sont estimés à 391 797.55 \$ et que la Municipalité doit assumer l'autre 50 % du coût des travaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trude-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Thècle s'engage à payer sa part soit un montant n'excédent pas 195 899 \$ pour les rénovations de l'Hôtel de Ville et ce conditionnellement à l'octroi du même montant du gouvernement du Canada dans le cadre du programme PIC-150.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2016-10-351 : PAARRM travaux sur le chemin Saint-Thomas

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports nous octroiera un montant de 15 000 \$ à notre municipalité dans le cadre du PAARRM;

CONSIDÉRANT que la Municipalité avait priorisé faire des travaux de voirie sur le chemin Saint-Thomas dans la demande d'aide financière adressée au Ministère des Transports;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise le directeur des travaux publics à effectuer des travaux de voirie sur le chemin Saint-Thomas pour un montant n'excédant pas 20 000.00 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-10-352 : OFFRE DE SERVICES POUR LA RÉALISATION D'UN AVIS FAUNIQUE ET FLORISTIQUE ET AUTORISATION À LA SAMBBA À VISITER ET EXAMINER, ENTRE 7 HEURES ET 19 HEURES, TOUTE PROPRIÉTÉ MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE DANS LE BUT DE RÉALISER CET AVIS FAUNIQUE ET FLORISTIQUE.

ATTENDU QU'UN avis faunique et floristique est nécessaire pour le prolongement du réseau d'aqueduc.

ATTENDU l'offre de la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA) au coût de 6 850\$ plus taxes pour la réalisation de cet avis.

ATTENDU QU'EN fonction de l'article 4 du règlement 288-2012, tout fonctionnaire responsable de son application est autorisé à visiter et à examiner, entre 7 heures et 19 heures, toute propriété mobilière et immobilière.

ATTENDU QUE la Société d'aménagement et de mise en valeur du bassin de la Batiscan (SAMBBA) et ses employés travailleront en partenariat avec la Municipalité de Sainte-Thècle pour la réalisation de cet avis faunique et floristique dans la Municipalité.

ATTENDU QUE la caractérisation des habitats bordant le tracé prévu du prolongement de l'aqueduc ne peut être faite autrement que sur le terrain afin d'assurer sa qualité.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR BERTIN CLOUTIER, APPUYÉ PAR JEAN-FRANÇOIS COUTURE ET RÉSOLU UNANIMEMENT D'ADOPTER LA RÉSOLUTION SUIVANTE :

RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-10-352

LA MUNICIPALITÉ ACCEPTE L'OFFRE DE LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU BASSIN DE LA BATISCAN (SAMBBA) AU COÛT DE 6 850\$ PLUS TAXES POUR LA RÉALISATION D'UN AVIS FAUNIQUE ET FLORISTIQUE ET AUTORISE LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE MISE EN VALEUR DU BASSIN DE LA BATISCAN (SAMBBA), SES EMPLOYÉS ET PARTENAIRES SUPERVISÉS, SONT AUTORISÉS, AU MÊME TITRE QU'UN FONCTIONNAIRE, À VISITER ET EXAMINER, ENTRE 7 HEURES ET 19 HEURES, TOUTE PROPRIÉTÉ MOBILIÈRE ET IMMOBILIÈRE DANS LE BUT DE RÉALISER CET AVIS FAUNIQUE ET FLORISTIQUE DANS LE TRAJET PRÉVU

POUR LE PROLONGMENT DE L'AQUEDUC MUNICIPAL.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question

Rés. 2016

10-353:

Levée de la séance

À 19h30, il est proposé par André Beaudoin, appuyé par Jacques Tessier et résolu à l'unanimité de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier